Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20261118-26_11_18_09C-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT SULPICE LA FORET
Séance du 18 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 18 novembre à 20h35 le Conseil Municipal de la commune de Saint Sulpice la Forêt, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni exceptionnellement à l'Accueil de Loisirs – 7 Route de Saint sous la présidence de Monsieur Yann HUAUMÉ, Maire de Saint Sulpice la Forêt.

MEMBRES EN EXERCICE : 19
MEMBRES PRESENTS : 15 (16 à partir du point n°4 et 15 à partir du point n°13)
MEMBRES VOTANTS : 18 jusqu'au point n°3 (19 du point n°4 au n°12 et 18 au point n°13)
Étaient présents : Y. HUAUMÉ, O. BELHADE, Y. PICARD, L. LEMARCHAND, Q. VIVIER, H. LE PICHON, J. ABGRALL, T. ANFRAY, A. ANGER (à partir du point n°4), A. DESNÉ (jusqu'au point n°12), S. DOREL, H. LE BITTER, E. LIARD, L. LOYER, M-B. TIREAU, A. VAGNEUR formant la majorité des membres en exercice.
Étaient absents excusés : A. DEVARIEUX a donné pouvoir à Q. VIVIER
G. GUINARD a donné pouvoir à S. DOREL
F. LACOLLEY a donné pouvoir à Y. HUAUMÉ
A. ANGER jusqu'au point n°4
Secrétaire de séance : O. BELHADE
Date de convocation : 9 novembre 2026
Date d'affichage de la convocation : 12 novembre 2026
Date de publication :23 novembre 2026

26-11-18/09C

Présentation par Madame Laurence Lemarchand

FINANCES / AUTORISATIONS SPÉCIALES DE CRÉDITS / BUDGET COMMUNAL ET ANNEXES (ZA ET ILOT LUCIE AUBRAC) / DÉLIBÉRATION

Autorisation Spéciale de Crédit n°1 – Budget ZA

Madame Laurence Lemarchand, Adjointe aux finances, expose à l'assemblée délibérante que lors de l'élaboration et du vote du Budget Primitif 2026, les crédits afférents aux opérations d'ordre de variation des stocks n'avaient pas été ouverts, dans l'attente d'une analyse comptable approfondie avec le Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL).

À l'issue de ce point comptable, il s'avère nécessaire de procéder aux régularisations suivantes :

- **Régularisation de l'exercice 2025 :** Le stock final 2025 n'a pu être constaté faute de crédits budgétaires suffisants, seule l'annulation du stock initial 2025 ayant été enregistrée au compte 3555 pour un montant de 17 025,00 €. Or, les intérêts d'emprunt réglés à l'échéance, d'un montant de 368,55 €, auraient dû être intégrés au coût de production. Le stock final 2025 doit donc être arrêté à la somme de 17 393,55 € (soit 17 025,00 € + 368,55 €).

- **Prévisions pour l'exercice 2026 :** Compte tenu des dépenses d'aménagement prévisionnelles inscrites pour l'année 2026 à hauteur de 4 000,00 €, le stock final prévisionnel au 31 décembre 2026 s'élèvera à 21 393,55 € (soit 17 393,55 € + 4 000,00 €).

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213503154-20261118-26_11_18_09C-DE

Afin de permettre la passation de ces écritures comptables d'ordre budgétaire, il est proposé au Conseil Municipal, par 19 voix pour :

↳ Approuve la Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe ZA telle que présentée ci-après :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-71355 Variation des stocks de terrains aménagés	0 €	0 €	0 €	21 393.55 €
Total R-042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**21 393.55 €**
R-75822 : Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. Par le BP	0 €	0 €	21 393.55 €	0 €
Total R 75 : Autres produits de gestion courante	**0 €**	**0 €**	**21 393.55 €**	**0 €**
Total FONCTIONNEMENT	**0 €**	**0 €**	**21 393.55 €**	**0 €**
INVESTISSEMNT				
D-3555 : Terrains aménagés	0 €	21 393.55 €	0 €	0 €
Total D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0 €**	**21 393.55 €**	**0 €**	**0 €**
D-168741 : Autres dettes – Communes membres du GFP	21 393.55 €	0 €	0 €	0 €
Total D 16 : Emprunts et dettes assimilés	**21 393.55 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**
Total INVESTISSEMENT	**21 393.55 €**	**21 393.55 €**	**0 €**	**0 €**
Total Général		**0 €**		**0 €**

Pour extrait certifié
Conforme au Registre,

La secrétaire de séance
Odile BEHADE

Le Maire,
Yann HUAUMÉ

MAIRIE de SAINT-SULPICE-la-FORÊT (Ille-et-Vilaine)